



Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez probablement constaté, l'un des éléments de votre bien immobilier a été tagué.

Attaché à la préservation du cadre de vie et de la valeur patrimoniale de notre ville, je tenais, par la présente, à solliciter votre autorisation afin qu'une intervention, réalisée par le prestataire mandaté par la Ville de Cahors, puisse être envisagée dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois.

Je vous précise que le montant de cette opération sera pris en charge par la Ville de Cahors.

Afin de rendre la ville plus propre et plus agréable à vivre et dans l'objectif de formaliser votre accord quant à l'enlèvement de ce tag, **je vous serais reconnaissant de bien vouloir compléter le formulaire ci-joint en l'accompagnant d'un justificatif de propriété** à envoyer :

- Soit par voie numérique à l'adresse e-mail suivante :
tags@mairie-cahors.fr
- Soit par voie postale ou à remettre physiquement à l'adresse suivante :
**Hôtel de Ville de Cahors – Service propreté
73, boulevard Gambetta
46000 CAHORS**

Dans le cas où vous ne seriez pas propriétaire du bien immobilier concerné, je vous prie de bien vouloir informer le propriétaire de cette sollicitation.

Je vous précise par ailleurs que la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui peut faire l'objet d'un dépôt de plainte auprès du commissariat de Police nationale de Cahors, au titre des articles 322-1 et 322-2 du Code pénal.

En cas de besoin, je vous invite à prendre contact avec le service proximité de la Ville de Cahors au 0 800 46 00 00 (numéro gratuit).

Vous remerciant par avance pour votre coopération en faveur de la préservation du cadre de vie de notre cité,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Serge MUNTE

**Adjoint au maire de Cahors
en charge de la Propreté
et de la Proximité**

Nettoyage des tags sur immeuble privé Autorisation

Adresse postale du bien immobilier concerné par le tag :

Je soussigné :

Indiquer votre prénom et votre nom.

En qualité de :

Cocher la case correspondante. Les personnes désignées devront apporter un justificatif de leur qualité (déclaration d'impôt foncier ou mandat de gérance).

Propriétaire du bien

Gestionnaire du bien

Adresse postale du domicile :

Compléter si l'adresse est différente du bien immobilier concerné par le tag.

Numéro de téléphone :

Autorisation :

Cocher la case correspondante.

J'AUTORISE la Ville de Cahors et/ou l'entreprise qu'elle aura mandatée à procéder à titre gracieux au nettoyage des tags et graffitis sur l'immeuble dont je suis propriétaire ou responsable. Je déclare en outre renoncer à tous recours contre la Ville de Cahors ou les entreprises qu'elle aura mandatées ainsi que leurs assureurs respectifs, du fait de dégradations qui pourraient être occasionnées lors de l'intervention pour le nettoyage de l'immeuble. Par ailleurs, toutes les précautions nécessaires pour protéger les biens existants derrière les diverses ouvertures (portes, portails, fenêtres ou autres) seront à ma charge et prises par mes soins. Dans le cas où cette protection ne peut être assurée, je m'engage à le signaler à la Ville de Cahors qui ne procédera pas au nettoyage des ouvertures concernées.

JE REFUSE l'intervention de la Ville de Cahors et/ou de l'entreprise qu'elle aura mandatée pour le nettoyage des tags de l'immeuble dont je suis propriétaire ou gestionnaire.

Nature du support concerné par le tag :

Cocher la ou les case(s) correspondante(s).

Peint

Crépi

Pierre

Enduit

PVC

Alu

Bois

Les inscriptions ont-elles un caractère injurieux, politique, raciste, xénophobe ou homophobe ? Si tel est le cas, la demande sera traitée prioritairement.

Cocher la case correspondante.

Oui

Non

Informations complémentaires

Conditions techniques

Les façades à traiter devront être accessibles depuis la voie publique au personnel de la Ville de Cahors et/ou à l'entreprise qu'elle aura mandatée. Les interventions seront assurées sur une hauteur n'excédant pas 3 mètres par rapport au niveau du sol. L'effacement est circonscrit à l'emprise du tag ou du graffiti. En aucune manière, il ne s'agit d'effectuer la réfection ou la restauration de l'intégralité d'un mur, d'une façade ou du support en général mais uniquement d'assurer le nettoyage de la partie souillée.

Qualité du support

Si la Ville de Cahors et/ou l'entreprise qu'elle aura mandatée considère que l'intervention comporte un risque de dégradation du support trop important, la Ville en informera le demandeur pour qu'un constat soit réalisé sur place en sa présence, avec la réalisation d'un éventuel essai sur un échantillon du support. Après vérification de la nature de l'intervention à mener, la Ville de Cahors se réserve le droit de refuser sans concours sur certains supports (matériaux particuliers ou état de vétusté du support).

Période d'exécution du service

Le service propreté de la Ville de Cahors s'efforce de procéder à l'enlèvement des tags dans les meilleurs délais et ce tout au long de l'année sous réserve des conditions climatiques.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Formulaire à compléter, à signer et à accompagner d'un justificatif de propriété à envoyer soit par voie numérique à l'adresse e-mail tags@mairie-cahors.fr, soit par voie postale ou à remettre physiquement à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Cahors – Service propreté 73, boulevard Gambetta 46000 CAHORS.